



BELGIQUE

Réunion de haut niveau sur le SIDA

Intervention de S.E. Yves LETERME,
Premier Ministre de Belgique

New York, le 8 juin 2011

Le discours prononcé fait foi

M. le Président, Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La lutte contre le sida nécessite des acteurs internationaux ambitieux et un réel *leadership* international. Les Nations Unies au travers du programme ONUSIDA jouent un rôle de premier plan dans cette lutte internationale, un rôle que la Belgique soutient pleinement. A l'occasion de ce dixième anniversaire de notre engagement commun en faveur de cette lutte, je tiens à mettre à l'honneur le travail extraordinaire de mon compatriote Peter Piot, qui a développé et dirigé ONUSIDA pendant 11 années. Son engagement sans faille a contribué à fournir une solide réponse internationale à la maladie et à intensifier les efforts financiers dans la lutte contre l'épidémie. Je rends également hommage au *leadership* du Secrétaire Général Ban Ki-Moon et de l'actuel Directeur Exécutif Michel Sidibé.

Nos investissements communs portent leurs fruits. Grâce à l'union de nos forces, le nombre de nouvelles infections a diminué de près de 20% au cours de ces dix dernières années et des millions de gens dans des pays à faibles et moyens revenus ont désormais accès au

traitement VIH.

La Belgique adhère sans réserve aux recommandations et aux objectifs de la nouvelle stratégie d'ONUSIDA et du rapport du Secrétaire général des Nations Unies « Ensemble pour l'accès universel : objectif zéro nouveau cas d'infection au VIH, zéro discrimination et zéro décès dû au sida ».

La route est encore longue avant d'atteindre ces objectifs ambitieux. Mais ils sont à notre portée. Pas à pas, nous pouvons suivre la même voie que celle qui nous a permis de contrôler d'autres maladies, grâce à un savant dosage de recherche scientifique, de générosité au niveau de la coopération internationale et de volonté politique.

M. le Président, j'aimerais commencer par le dernier facteur. Notre priorité commune est d'arrêter la propagation du sida et d'aider ceux qui sont infectés par le virus. Cette priorité relève en grande partie des droits de l'homme, notamment du droit à la dignité et à l'intégrité pour chaque être humain. Autrement dit, c'est une question de volonté politique.

En effet, comment pouvons-nous parler sérieusement de prévention si nous continuons à tolérer un commerce international qui fait des enfants, des jeunes filles et des femmes des esclaves sexuels et les transforme d'abord en victimes sans défense et ensuite en vecteurs de la contamination ? Comment pouvons-nous parler sérieusement de prévention si nous tolérons des traditions qui foulent du pied la dignité et l'égalité des femmes et des jeunes filles, qui portent atteinte à leur intégrité physique et à leur autorité sur leur propre corps ? Comment pouvons-nous parler sérieusement de prévention si nous acceptons que des pratiques sexuelles irrespectueuses d'autrui restent légion. La violence sexuelle, quelle que soit sa forme, ne pourra jamais être tolérée au nom de la culture. Cela reste de la violence, condamnable sur le plan moral. D'un point de vue pratique, ce manque de respect de l'autre est un facteur de propagation du sida.

Un autre aspect de notre action commune est d'aider les malades. Aujourd'hui, on ne guérit toujours pas du sida. Toutefois, en combinant les traitements, on parvient à freiner l'infection, et ainsi à

offrir une vie normale aux personnes infectées par le virus et à empêcher la transmission de l'infection.

Là encore, l'aide aux victimes relève des droits de l'homme. Tous les hommes doivent bénéficier du même accès aux soins de santé dont ils ont besoin. La discrimination fondée sur le genre, la conviction religieuse, la couleur ou la préférence sexuelle est inacceptable d'un point de vue moral et contreproductive d'un point de vue pratique. De la même façon, il est inacceptable de stigmatiser les personnes touchées par le VIH d'autant que cela aggravera l'épidémie puisque ces malades auront peur de se confronter à leur infection et de chercher de l'aide.

M. le Président, dans toutes ces problématiques, la volonté politique est d'une importance capitale pour garantir l'intégrité personnelle de tous les hommes et pour garantir l'égalité d'accès à tous les conseils de santé requis et aux soins les plus efficaces.

Les faits viennent corroborer mon argumentation. Malgré nos victoires communes, les rapports des NU révèlent que pour chaque

personne qui entame un traitement, deux nouvelles sont infectées. Concrètement, près de 7.000 personnes sont, chaque jour, contaminées par le virus VIH. Parmi elles, 3000 sont des jeunes et 1.000 des enfants, preuve s'il en fallait encore que les membres les plus vulnérables de nos sociétés sont les plus exposés au risque. M. le Président, la protection des membres les plus vulnérables de nos sociétés est le devoir le plus impérieux de tout gouvernement, de toute autorité politique digne de ce nom.

Un accès universel, non discriminatoire, à la thérapie aura aussi un effet préventif. Une étude récente a encore démontré le rôle important que joue la thérapie antirétrovirale pour empêcher la transmission. Cela prouve que la prévention, le traitement, les soins et le soutien sont inextricablement liés.

Une approche intégrée comprend évidemment l'investissement dans la recherche, le développement et la mise à disposition de nouveaux instruments de prévention et de médicaments accessibles et abordables, en particulier pour les enfants.

En Belgique, le secteur privé, les établissements de recherche et les universités ont joué un rôle charnière dans la recherche et le développement de nouvelles technologies de prévention et de médicaments. Une firme pharmaceutique belge a octroyé une licence libre de droits pour son composant antirétroviral afin de développer, de produire et de distribuer ce composant en tant que microbiocide dans des pays à faibles ressources. Il y a à peine deux semaines, l'*American Food and Drug Administration* a agréé un comprimé journalier prometteur pour le traitement contre le virus développé par une société belge.

M. le Président, outre la volonté politique et la recherche scientifique, le troisième facteur important dans la lutte contre l'épidémie de sida est la générosité de nos pays.

La lutte contre le sida est une préoccupation mondiale et, à ce titre, elle implique une responsabilité internationale. Les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les établissements de recherche, les personnes infectées : nous sommes tous concernés.

La Belgique a la ferme intention d'assumer ses responsabilités sur la scène internationale. De 2008 à 2010, la part de notre développement officiel spécialement affectée à la lutte contre le sida est passée de 34,6 à 46,5 millions d'euros. L'aide au développement qui compte un volet « sida » a été intensifiée en 2010 pour atteindre 404 millions d'euros. Avec notre contribution au programme ONUSIDA et au Fonds mondial, nous nous classons respectivement à la dixième et à la treizième place du classement mondial. Des engagements financiers spécifiques sont pris par le Gouvernement de la Flandre, en exécution d'un accord avec ONUSIDA.

Dans le cadre de notre effort de coopération internationale et de notre rôle au sein du système des NU, nous ne devrions pas uniquement nous préoccuper de l'augmentation des contributions. Il est tout aussi important de continuer à améliorer l'efficacité et la responsabilité des moyens existants. La coordination, l'harmonisation et l'affectation nationale des donateurs doivent garantir que les moyens mobilisés à l'échelle mondiale atteignent effectivement les populations qui en ont besoin.

M. le Président, à l'occasion de ce dixième anniversaire de la déclaration qui a donné une si forte impulsion à la lutte internationale contre le sida, nous pouvons revenir sur des résultats importants. Nous ne devons pas nous décourager devant la longueur du chemin qu'il nous reste à parcourir. Cela dépend de notre volonté commune de franchir d'autres étapes au cours de cette seconde décennie de notre engagement commun. Si cette conférence marque le point de départ de ces nouvelles étapes, cela valait la peine de l'organiser et elle pourra servir de jalon sur cette voie. La Belgique souhaite rester un partenaire solide dans la poursuite de cette ambition.

Je vous remercie pour votre attention.